



17 Bis Village de Cosqueville
50330 VICQ-SUR-MER
Tél : 02.33.54.31.96
Fax : 02.33.54.77.95
Mail : vicqsurmer.mairie@orange.fr

ARRETE DE VOIRIE PORTANT REGLEMENTATION DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

A2022-001

Le Maire de VICQ SUR MER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande de la Société 2L PAYSAGE, 50700 VALOGNES pour réaliser des travaux d'élagage sur la RD 116, Village de Cosqueville, à VICQ SUR MER du 24 au 25 février 2022 et jusqu'à fin de travaux,

Considérant qu'il y a lieu d'assurer la sécurité publique pendant les travaux, les dispositions suivantes sont arrêtées :

Article 1 – L'entreprise 2L PAYSAGE est autorisée à intervenir sur la RD 116, Village de Cosqueville, à VICQ SUR MER pour réaliser des travaux d'élagage du 24 au 25 février 2022 et jusqu'à fin de travaux. Une circulation alternée avec mise en place de feux sera réalisée.

Article 2 – La mise en place de la signalisation sera à la charge et sous la responsabilité de l'entreprise 2L PAYSAGE.

Article 3 – Le responsable de l'entreprise 2L PAYSAGE et le chef de la brigade de gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vicq sur Mer, le 23 février 2022

Le Maire,
Richard LETERRIER